title : Journal de l’Empire (1809-03-06), Théâtre français, *George Dandin*.

creator : Julien-Louis Geoffroy

editor : OBVIL

copyeditor : Charlotte Dias (OCR et stylage sémantique)

publisher : Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL

issued : 2016

idno : http://obvil.paris-sorbonne.fr/corpus/journaldelempire/1809/theatrefrancais/george-dandin

source : Journal de l’Empire, Paris, Lenormant, 6 mars 1809.

created : 1809

language : fre

# Théâtre français. […] Reprise de *George Dandin*.

Cette comédie de Molière peut être regardée comme nouvelle pour la génération actuelle : moi-même je ne l’avais jamais vu jouer, quoiqu’on la donnât de temps en temps avant la révolution. Mais personne ne peut s’y tromper : au style et à la nature du comique, on la reconnaît pour une très ancienne pièce. Elle fut jouée en 1668, il y a cent quarante ans. Il ne faut pas être surpris d’y rencontrer quelques mots qui blessent notre pudeur délicate ; mais l’intrigue est parfaitement conduite, le dénouement est admirable, le dialogue d’un naturel exquis, les caractères d’une étonnante vérité, le sujet très réjouissant, mais fort peu édifiant : c’est un mari jaloux, berné par sa femme. Il est tiré des *Contes* de Boccace, dont la plupart roulent sur les tours et les espiègleries d’un sexe à qui la ruse tient lieu de force. De très honnêtes gens ont été scandalisés de l’immoralité d’une très jeune demoiselle, qui mariée malgré elle à un rustre des plus grossiers, préfère à sa société celle d’un jeune courtisan des plus aimables. La cour de Louis XIV en rit beaucoup, et ne s’en formalise point, parce qu’on n’avait pas encore imaginé, dans ce temps-là, de chercher dans la comédie des modèles de vertus. Des moralistes sévères et chagrins ont crié à l’indécence : entre autres, Riccoboni, censeur très scrupuleux, mais de bonne foi ; Rousseau (de Genève), déclamateur fastueux, plus avide de renommée que zélé pour les mœurs, si l’on en juge par son *Héloïse*. Ce dernier philosophe demande avec beaucoup de mauvaise humeur : « Quel est le plus criminel, ou d’un paysan assez fou pour épouser une demoiselle, ou d’une femme qui cherche à déshonorer son époux ? Que penser d’une pièce où le parterre applaudit à l’infidélité, au mensonge, à l’impudence de celle-ci, et rit de la bêtise du manant puni ? » Je réponds tranquillement : Les plus criminels, ce sont le paysan qui sacrifie à sa vanité le bonheur d’une jeune demoiselle qui n’est pas faite pour lui, et les parents de la demoiselle, qui immolent leur fille à l’avarice. Le public n’applaudit point à l’infidélité d’Angélique. La femme de George Dandin n’est point infidèle ; elle n’est que coquette, imprudente, étourdie : l’esclavage et la contrainte lui rendent le mensonge et la fourberie nécessaires. Il faudrait qu’elle fût une héroïne, un ange, pour se plaire avec un pareil époux : toute la faute est à ceux qui ont abusé de sa jeunesse pour la précipiter dans une union mal assortie. La morale de la pièce est qu’il n’y a que malheur dans les mariages trop disproportionnés.

Le rôle d’Angélique est joué avec décence et noblesse par mademoiselle Mézeray ; mais il faut qu’elle soigne sa prononciation et tire sa voix de la poitrine ? Vigny, qui joue George Dandin, a beaucoup d’intelligence, peu de masque. Armand est très agréable dans le rôle du courtisan ; et Mlle Émilie Contat met beaucoup de naïveté, de franchise et de bonne gaieté dans celui de la petite paysanne Claudine. Thénard est un peu forcé, et cependant assez plaisant dans le rôle de Lubin, paysan niais qui a servi de modèle à plusieurs des successeurs de Molière, et qu’on peut regarder comme la tige des Jocrisse et des Roussel.